

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 14 AVRIL 2021**

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le neuf avril deux mille vingt-et-un, sont réunis, l'an deux mille vingt-et-un, le quatorze avril, à dix-huit heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lucie **FRIMIGACCI**.

Membres : 15

N°2021/21

MEMBRES PRÉSENTS	
ALESSANDRI Stéphanie	FRIMIGACCI Lucie
FRIMIGACCI-PERONI Emmanuelle	ALESSANDRI Jérôme
POGGI Dominique	CINOTTI Sandrine
PAOLI Jean-Paul	SUSINI Ange
NEGRONI-DESINI Vannina	ZANETTACCI Alexia
ZANNETTI Pierre	COLONNA DE LECA CRISTINACCE Frédéric
MEMBRES ABSENTS	
DRAGACCI-CODACCIONI Hélène	MIGEVANT Pierre-Jean
GARIDACCI François (s'est retiré de la salle)	
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
MIGEVANT Pierre-Jean donne procuration à FRIMIGACCI Lucie	
SECRÉTAIRE DE SÉANCE	
FRIMIGACCI Lucie	

OBJET : Approbation compte administratif M4 2020.

Vu l'article L.2121-14 du CGCT ;

Vu la délibération n°2021/19 du 14 avril 2021 ;

Vu la délibération n°2021/20 du 14 avril 2021 ;

La Première adjointe présente à l'Assemblée délibérante le compte administratif lié au port de plaisance pour l'exercice 2020 et expose que ses écritures sont en concordance avec celles du compte de gestion du même exercice.

Madame Lucie FRIMIGACCI propose en conséquence aux élus présents d'approuver le compte administratif lié au port de plaisance pour l'exercice 2020.

Monsieur le Maire reste en dehors de la salle du Conseil municipal pour permettre le vote.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le compte administratif du port de plaisance lié à l'exercice 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Pour 13 dont 1 procuration.

Le Maire,
François GARIDACCI

